



Ligue des droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 - 98857 Nouméa Cedex

contact@ldhnc.nc

Tél : **74 16 72**

Site : www.ldhnc.nc / Facebook : LDH.NC

Ligue
des **droits de
l'Homme**

FONDÉE EN 1898



In Memoriam, Jean Guiart

Élevé dans un milieu protestant, Jean Guiart, décédé le 4 août 2019, a 16 ans quand il rencontre un pasteur des environs de Montpellier, Maurice Leenhardt. Son futur "mentor", bien connu en Nouvelle-Calédonie, inspirera sa brillante destinée de scientifique. Mais en 1941, le régime nazi exerce sa domination en Europe, Vichy a capitulé sans combat un an plus tôt, appelant les Français à coopérer avec l'occupant, et applique les exigences monstrueuses du 3ème Reich. D'abord préservée de l'invasion militaire allemande, la zone dite libre au sud de la Loire sera envahie aussi. Dès 1940, la Résistance s'organise depuis Londres, puis aussi d'Alger. Elle se manifestera pleinement dans l'Hexagone à partir de 1943 et Jean Guiart lui apportera son aide.

De 1946 à 1992, sa "carrière" couvrira 46 ans. Travailleur infatigable, il produira encore de nombreux ouvrages après sa "retraite" et pratiquement jusqu'à sa mort. Au cours de son premier long séjour (1947-1957) en Nouvelle Calédonie où il débarque à 22 ans pour exercer à l'Institut français d'outremer (IFO) qui préfigurera l'Office de recherche scientifique des territoires d'outre-mer (ORSTOM) avant l'Institut de recherche et de développement (IRD) d'aujourd'hui. Il tire profit des données ethnographiques accumulées par Leenhardt. Loin de s'enfermer dans le laboratoire d'ethnologie qu'il dirige, son travail de terrain ne se limite ni à la Nouvelle-Calédonie ni aux Nouvelles-Hébrides administrées par le "condominium" franco-britannique et sa désignation en 1949 au conseil scientifique de la Commission du Pacifique Sud créée récemment, lui donnera l'opportunité de fructueux déplacements, ailleurs dans le Pacifique.

La contribution la plus appréciée de Jean Guiart portera sur la structuration des chefferies du sud de la Mélanésie. Ce sujet, développé devant un jury de prestigieux comptant Claude Lévi-Strauss, Georges Balandier ou Raymond Aron, lui vaudra son doctorat d'Etat. Ses conditions de travail ne sont plus exactement celles de Leenhardt : il n'est pas missionnaire, des distinctions entre ethnographie, ethnologie et anthropologie sociale ou culturelle se précisent, le discours de Brazzaville du général De Gaulle pour le droit à l'auto-détermination des peuples a été prononcé, et l'ONU va adopter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen qui compte parmi ses rédacteurs Eléonore Roosevelt et René Cassin. Agent public, chercheur, citoyen, Jean Guiart trouvera sa place, conseillant « le prince » sans dilemme cornélien si on le sollicite. Immergé dans le monde mélanésien, il épousera une Loyaltienne en 1952. Devenu veuf en 2014, il trouvera pourtant l'énergie de signer un appel cette année-là à Christiane Taubira, la ministre de la Justice, en faveur des veuves kanak de statut coutumier, souvent démunies après la disparition de leur conjoint.

Son engagement courra tout au long de sa vie. Il aura à cœur d'inventorier ce qui se produit au sein de la société traditionnelle kanak confrontée à la colonisation et montrera que les sociétés mélanésiennes sont

structurées dans l'espace, les hiérarchies assurant leur cohésion n'ayant rien à voir avec des désignations de chefs inspirées voire imposées par l'autorité coloniale. Il n'aura de cesse de dénoncer le fonctionnement colonial comme l'idéologie réactionnaire que celui-ci produit et il prendra part à l'émergence de l'Union Calédonienne. La bêtise sournoise, la brutalité gratuite et la méchanceté la plus réactionnaire s'abattront sur sa famille en 1985 avec l'incendie criminel jamais élucidé de sa maison, rue de la République à Nouméa à deux pas de la résidence du Haut-Commissaire.

Guiart et Éric Waddell ont chacun écrit une biographie de Jean Marie Tjibaou. Le grand crédit dont jouit celle de l'Américain, tient à la rigueur permise par une distanciation assumée, quand une grande proximité et un caractère bien trempé peuvent altérer la pertinence d'un jugement.

À l'heure de sa disparition, son ami, l'architecte Dillisinger lui a rendu hommage à la télévision avec cette formule que la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle Calédonie fait sienne: il était « Homme de conviction ». Pétri des principes fondamentaux qu'il partage avec la LDH NC, Jean Guiart, choqué d'un premier verdict, avait en 2009 pris l'initiative d'adresser en toute discrétion, une lettre scientifiquement argumentée de mise en garde à la procureure de la République avant l'ouverture du retentissant procès d'assises en appel jugeant deux frères de l'île des pins accusés sans preuve de l'assassinat, en mai 2002, d'une touriste japonaise. Avec son accord, l'Harmattan avaient publié cette lettre par la suite dans un livre consacré à l'affaire, édité en 2010 et toujours diffusé. Une autre trace signalée de cette histoire aussi obscure qu'effroyable qui avait vu la LDH-NC prendre une part active à la mobilisation pour le respect des droits de la défense et de la présomption d'innocence figure dans *Le Bêtisier océanien*, qu'a publié Jean Guiart en 2013. Cet ouvrage éclaire l'engagement de toute une vie du chercheur comme de l'homme. Sous-titré « *Ce qu'il faut savoir de l'Océanie et dictionnaire des erreurs accumulées* », il se lit avec entrain du début à la fin, et s'utilise aussi comme un dictionnaire. Dès la première ligne, son auteur évoque : « *Hors série, le scandale humain de ce début de siècle, le dossier judiciaire des frères ...* », et plus loin : « *Lui et son frère ont été sauvés en grande partie par l'intelligence de la campagne organisée par la LDH (n.b.: NC) et par un avocat d'une finesse juridique rare à Nouméa* » (au procès pénal, fin 2007, l'un des accusés avait pris 15 ans de détention pour meurtre et son frère avait été relaxé "au bénéfice du doute"). En 2009, la double innocence des deux frères enfin établie avait été définitivement jugée.

À l'heure de sa mort, la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie, son comité de coordination et son président s'inclinent humblement devant Jean Guiart, rendant hommage à l'homme, au citoyen, au chercheur, à l'anthropologue. Son œuvre, son témoignage, son empreinte lui survivent et survivront.

Pour la LDH-NC et son président Elie Poigoune, à Nouméa le 15 août 2019, Gérard Sarda